

Le 12 avril 2024

L'Autorité des marchés financiers

Madame, Monsieur,

Objet : QUINCAILLERIE RICHELIEU LTÉE. - Résultats du vote en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (« NI 51-102 »)

Faisant suite à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Quincaillerie Richelieu Ltée. (la « Société ») tenue le 11 avril 2024 et en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, nous vous avisons par la présente des résultats du vote obtenus à ladite assemblée :

RÉSULTAT DU VOTE

- | | |
|--|--|
| 1. Élection des administrateurs | Les candidats proposés par la direction ont été élus, individuellement et séparément, par une majorité des actionnaires. Les droits de vote visés par les procurations reçues ont été exercés de la manière indiquée à l'annexe A jointe aux présentes. |
| 2. Nomination de Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Société et autorisation en faveur du conseil d'administration à fixer leur rémunération | Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L. ont été nommés à titre d'auditeurs de la Société, et les administrateurs ont été autorisés, par une majorité des actionnaires, à fixer leur rémunération. 96,36% des droits de vote visés par les procurations reçues ont été exercés EN FAVEUR de la nomination et 3,64% ont fait l'objet d'une ABSTENTION. |

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(signé) Yannick Godeau

Yannick Godeau
Secrétaire corporatif

ANNEXE A

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

	En faveur		Abstentions	
	Nombre	%	Nombre	%
Lucie Chabot	41 800 300	98,23	755 097	1,77
François Gratton	42 462 488	99,78	92 909	0,22
Marie Lemay	41 802 880	98,23	752 517	1,77
Richard Lord	42 007 635	98,71	547 762	1,29
Luc Martin	41 082 605	96,54	1 472 792	3,46
Pierre Pomerleau	38 604 496	90,72	3 950 901	9,28
Marc Poulin	33 775 794	79,37	8 779 603	20,63
Sylvie Vachon	41 777 459	98,17	777 938	1,83